



LA RESTAURATION SCOLAIRE ET LE PERISCOLAIRE

LIEU

L'Accueil de Loisirs Les Francas se situe dans les locaux de l'école de Vorges-les-Pins.

HORAIRES DU PERISCOLAIRE

7h30-8h15 : Accueil périscolaire : des jeux de société, des livres, des coloriages, des perles et des petites activités du genre origami sont proposées aux enfants de façon à ce que chacun se réveille à son rythme du lundi au vendredi.

11h30-13h30 : Restauration scolaire : un seul service est mis en place, pour que tous les enfants puissent se retrouver à table et qu'ensuite, tout le monde aille jouer dans la cour de l'école (ou la salle de motricité en cas de mauvais temps).

15h30-16h30 : Temps d'Activités Péri-éducatives : après la classe, votre enfant est invité à participer à des ateliers thématiques variés en accord avec le projet pédagogique.

16h30-18h30 : Accueil périscolaire : après le goûter (*fourni par Les Francas*), des activités sont proposées aux enfants (bricolage, jeux de société, lecture d'histoires...). A partir de 17h30, votre enfant a la possibilité de faire ses devoirs si vous le souhaitez.

**Si l'enfant ne reste que jusqu'à 17h30, une seule heure d'accueil vous sera facturée.*

LES THEMES ET LES ACTIVITES DU PERISCOLAIRE

Les thèmes et les programmes d'activités détaillés vous seront distribués au début de chaque période « vacances/vacances ».

Les activités seront variées et adaptées à l'âge des enfants.

Les programmes d'activités sont susceptibles d'être modifiés selon le temps et l'envie des enfants.

LES TARIFS (aides aux temps libre déduites)

Quotient familial	0-775 aides caf déduites	776-1000	1001-1200	1201-1400	>1401
Accueil du matin	1,60 €	2,10 €	2,30 €	2,40 €	2,50 €
Accueil du midi	4,60 €	5,60 €	5,80 €	5,90 €	6,00 €
TAP	1,60 €	2,10 €	2,30 €	2,40 €	2,50 €
Accueil du soir 1h	1,60 €	2,10 €	2,30 €	2,40 €	2,50 €
Accueil du soir 2h	3,20 €	4,20 €	4,60 €	4,80 €	5,00 €

« Toute heure commencée est due »

PETITES ET GRANDES VACANCES

Des Accueils de Loisirs sont organisés durant les petites et grandes vacances à **Boussières**. Vous recevrez des plaquettes d'inscription environ 3 semaines avant chaque période.

AIDES

Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial de chacun. Les aides aux temps libre (si vous en bénéficiez) sont automatiquement déduites.

Le Quotient Familial CAF Pro servant de base à l'établissement des factures est réévalué au mois de Janvier de chaque année et valable pour l'année civile en cours.

Si votre situation familiale venait à changer en cours d'année, merci de nous en avvertir pour que nous puissions prendre en compte votre nouveau Quotient Familial.

INSCRIPTIONS

- Fiche individuelle de renseignements (feuille orange)
- Copie des vaccinations (à jour !)
- Numéro allocataire CAF obligatoire (même si vous n'avez droit à aucune aide)
- Planning du mois ou à l'année suivant votre choix
- Une trousse nominative avec : une brosse à dents, un gobelet et un dentifrice.

MODIFICATION DU PLANNING

- Restauration : Toute annulation ou ajout de repas doit être prévenue 48h avant (jours ouvrés) et avant 10h pour être prise en compte. **Passé ce délai, il n'est plus possible de modifier la commande chez Tisserand traiteur, le repas sera donc facturé.**

- Accueil du matin et du soir : Toute annulation doit être prévenue pour être prise en compte : le soir avant 18h30 pour une absence à l'accueil du lendemain matin, avant 11h00 pour une absence à l'accueil du soir, **le cas échéant le service sera facturé.**

TRAITEMENT MEDICAL

Les enfants ayant un traitement médical permanent ou temporaire ne sont pas autorisés à prendre seuls leurs médicaments.

Dans tous les cas vous devez fournir **l'ordonnance du médecin ainsi qu'une autorisation écrite de votre part**. Les médicaments seront administrés par la directrice.

MODALITES DE PAIEMENT

Le paiement s'effectue **sur facture uniquement**. Elles sont établies par l'Accueil de Loisirs en fin de mois.

Le nombre de repas ou d'heures facturés correspond au calendrier fixé ensemble avec les familles.

Les chèques ANCV peuvent être acceptés uniquement sur les périodes extrascolaires (vacances).

Pour la période scolaire, chèques et espèces sont acceptés ainsi que les CESU (uniquement pour les heures de « garde », prix du repas non compris).

PERMANENCE

La directrice est présente à l'Accueil de Loisirs de Vorges-Les-Pins tous les jours de la semaine aux heures d'accueil des enfants. Elle est à votre disposition pour tout renseignement ainsi que pour recueillir les inscriptions.

Les documents d'inscription (fiche individuelle de renseignement et copie des vaccinations) sont à rendre au plus tard pour le **15 juillet 2016 (délai de rigueur) en dehors de cette période, les communes de Busy, de Vorges les Pins et les Francas se donnent la possibilité de ne pas accepter l'inscription si le personnel recruté n'est pas suffisant.**

LES FRANCAS BUSY & VORGES-LES-PINS

Rue des écoles
25320 Vorges-Les-Pins

☎ 03.81.57.44.71

☎ 06.82.94.17.57

@ : francas_busyvorges@yahoo.fr



Année 2016/2017

Chers parents,
Les Francas du Doubs et le SIVOS de Busy & Vorges-Les-Pins mettent en place un Accueil de Loisirs Sans Hébergement.
L'accueil dispose d'une restauration scolaire et d'accueils périscolaires, ouverts aux écoliers de Busy et Vorges-Les-Pins.
Durant les vacances scolaires, le centre de loisirs ouvre ses portes à Boussières.

V
O
R
G
E
S

L
E
S

P
I
N
S